

PROVINCE DE QUEBEC  
MRC D'AVIGNON  
MUNICIPALITÉ DE SAINT ANDRÉ DE RESTIGOUCHE

## AVIS PUBLIC

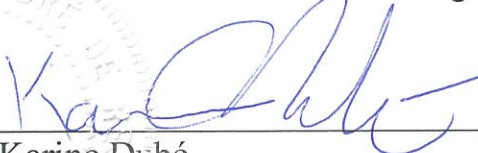
AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-DE-  
RESTIGOUCHE.

Une session spéciale sera tenue le lundi 27 mars 2023 à 19:00 heures à la salle  
municipal, au 163 principale.

### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement 001-2023 relatif à la démolition d'immeuble
4. Période de question
5. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Saint-André-de-Restigouche, ce 9 mars 2023.



Karine Dubé

Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Karine Dubé, directrice générale et greffière trésorière, résidant à  
Saint-André-de-Restigouche certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le  
présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants , à savoir :  
bureau municipal et site internet

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce neuvième jour du mois de mars deux  
mille vingt-trois.



Signature